

Enseignements de la dialectique passe-impasse dans l'institution analytique

ANA MARTINEZ-WESTERHAUSEN

Nous partons de l'idée suivante : la réunion de sujets en une communauté analytique d'abord, puis en institution analytique, naît au début du siècle pour faire passer la psychanalyse : « [c'est le souci...] d'assurer le maintien de la pensée [de Freud] dans sa complétude, quand lui-même ne sera plus là pour la défendre. »¹

A peu près soixante ans plus tard, Jacques Lacan – avec la proposition de la passe, déclare qu'assurer la transmission de la « vraie » psychanalyse, c'est précisément veiller à l'émergence du désir de l'analyste, affirmation qui résulte de sa théorisation de l'acte analytique et du discours de l'analyste.

1/ Une ponctuation des impasses de l'expérience de l'institution analytique

« A partir de 1902, un certain nombre de jeunes médecins se rassemblèrent autour de moi dans l'intention déclarée d'apprendre la psychanalyse, de la pratiquer et de la répandre (...) On se rencontrait certains soirs dans mon appartement, on discutait selon certaines règles, on s'efforçait de s'orienter dans ce domaine de recherche déconcertant de nouveauté et de gagner l'intérêt d'autres personnes. »² Ce noyau originel se constitue en association privée de 1902 à 1908 et intègre tant des médecins que des profanes, artistes, écrivains, etc. On peut saisir comment, en ce temps inaugural de la communauté analytique se dessinent les objectifs d'apprentissage d'une méthode, la façon de faire avancer le savoir analytique et d'assurer son extension. Par contre ne se traitent ni le thème de la garantie ni celui de la formation des analystes, ni même l'analyse personnelle.

Ces autres finalités ne surgiront que comme effet de la première impasse institutionnelle, qui est pointée ainsi « Le petit cercle s'élargit bientôt, (...). J'avais le droit d'être satisfait, et j'ai le sentiment d'avoir tout fait pour rendre accessible aux autres ce que je savais et ce que j'avais appris par mon expérience. Deux choses seulement, qui finirent par m'éloigner ultérieurement de ce cercle, constituaient un mauvais présage. Je ne réussis pas à créer parmi ses membres cette entente amicale qui doit régner parmi des hommes qui accomplissent le même difficile travail, et ne réussis pas davantage à étouffer les querelles de priorité auxquelles les conditions inhérentes au travail en commun fournissaient toutes sortes d'occasion ».³ Cela ne peut-il se lire comme la détection par Freud de la dimension du

¹ J. Lacan, Situation de la psychanalyse et formation du psychanalyste en 1956, *Ecrits*, p.473.

² S. Freud, *Sur l'histoire du mouvement psychanalytique*, Gallimard, p.45.

³ *Ibid.* p.46.

narcissisme et/ou des luttes de pouvoir qui constituent les règles ordinaires du groupe ? Règles que dénoncera Lacan en 1967 dans *Raison d'un échec...* par son analyse des raisons de l'échec de l'EFP, antérieurement à la passe ? Ce que Freud constate avec surprise et amertume en cette expérience du groupe inaugural est que l'amour-propre l'emporte sur l'amour de la cause, qui pourrait faire cause commune. Déficit d'analyse personnelle ? Déficit du désir de l'analyste ?

Freud, comme Lacan plus tard, répondit à l'impasse qui se manifestait dans les institutions en innovant, en cherchant une voie possible. Dans cette intention Freud fonda l'IPA et Lacan introduira la passe.

Quand Freud crée l'IPA en 1910, il se propose de constituer « ...une association officielle parce que je craignais l'abus qu'on risquait de faire de la psychanalyse une fois qu'elle serait devenue populaire. Il fallait qu'il y eût alors un lieu qui serait habilité à déclarer : l'analyse n'a rien à voir avec toutes ces absurdités, ce n'est pas de la psychanalyse. Dans les réunions des groupes locaux qui composaient l'Association internationale, il s'agissait d'enseigner comment la psychanalyse devait être pratiquée et de dispenser une formation aux médecins, ce qui permettait de donner une sorte de garantie pour leur activité ».⁴ « Il fut déclaré que le but de l'Association était « la pratique et la promotion de la science psychanalytique fondée par Freud, aussi bien en tant que psychologie pure que dans son application à la médecine et aux sciences humaines ; le soutien mutuel de ses membres dans tous leurs efforts en vue d'acquérir et de propager des connaissances psychanalytiques ».⁵

Qu'en lire ? Différentes choses : en premier lieu l'IPA assume la tâche de former des analystes et de dispenser la garantie de sa formation. En deuxième lieu se reconnaît la nécessité qu'une telle association soutienne le discours du maître, « [elle doit être] une organisation revêtue d'une autorité suffisante » et le discours de l'analyste, pour cela elle propose l'étude et la promotion de la science psychanalytique. Ainsi s'établit qu'elle doit s'occuper de l'application de la psychanalyse à d'autres savoirs. D'autre part Freud la conçoit aussi comme refuge pour les analystes et comme lieu pour poser en acte une communauté d'expérience. Enfin, il donne comme assurée, quasi inévitable, l'extension de ce nouveau savoir. N'avons-nous pas toutes ces finalités aussi contenues dans le modèle d'Ecole que propose Lacan en 1964 ? Certainement, l'EFP, telle qu'elle a été pensée dans l'*Acte de fondation* est en elle-même une réponse à l'IPA, en lien avec la réalisation de ses fins. On doit pourtant localiser cette impasse et voir comment Lacan la traite, c'est-à-dire situer le pas entre l'IPA et l'EFP modèle 64.

Mais avant d'aborder ce point, je voudrais rappeler et tenter d'analyser les impasses de cette même IPA à ses débuts fondée sur la base d'une répartition des pouvoirs : d'un côté la direction attribuée à Jung, de l'autre l'orientation, que Freud se réserva.

⁴ S. Freud, *Op. cit.*, p.81.

⁵ S. Freud, *Op. cit.*, p.82.

Il est intéressant de constater que Freud, comme Lacan après lui, fait référence à la prudence quant aux initiatives institutionnelles. Freud, au moment de lancer l'initiative de la fondation de l'IPA, dit : « ... cette fondation a rencontré beaucoup d'objections parmi les partisans de l'analyse, je me propose ici d'exposer mes motifs d'une manière plus détaillée. J'espère par là me justifier, même s'il devait ressortir que je n'ai pas vraiment agi avec beaucoup de discernement. »⁶ Freud doit reconnaître qu'il s'est trompé dans son choix des personnes, et accepte – pour sortir de cette impasse qui s'est produite à un niveau de politique institutionnelle – la proposition de Jones de créer une hiérarchie secrète parallèle, le Comité des sept anneaux, qui exercera entre 1912 et 1927. C'est une preuve significative que le déclin de ce noyau hiérarchique vient à coïncider avec la constitution de la formation didactique ; ce sera lors du congrès de 1926 que s'instaurera la règle de l'analyse didactique pour quiconque veut devenir analyste ; réglementation qui court parallèlement au développement de l'Institut de psychanalyse Berliner, créé par Eitingon, Abraham et Simmel, centre de formation psychanalytique qui deviendra le plus important du monde.

Nous pourrions en déduire qu'à l'IPA l'instauration de la division des pouvoirs se fait au niveau de l'organisation plutôt que sur des liens personnels ; c'est dire l'Association détentrice de la hiérarchie et l'Institut lieu de la formation, du gradus ; c'est une sortie de l'impasse institutionnelle, qui réussit à maintenir une continuité institutionnelle durable. On peut dire que l'institution ipéenne, comme pouvoir institutionnel qui représente la psychanalyse dans le monde, a atteint son but : passer, mais comment, en conséquence, faire passer la psychanalyse ? Lacan précisément note que cela n'a pas réussi, et tant sa théorie que sa pratique institutionnelle furent orientées pour argumenter et défendre la priorité de la psychanalyse sur l'institution analytique.

De là nous pouvons dire que, pour les membres de l'IPA, leur modèle associatif ne peut rencontrer d'impasses. Lacan les signale et les place en première ligne dans son texte *Situation de la psychanalyse et de la formation des analystes en 1936*, texte qu'il recommande de lire avec *La proposition du 9 octobre 1967*. Dans ces deux textes Lacan localise l'impasse de l'IPA dans sa fondation, et l'organisation conséquente, de la formation de l'analyste ; une conception qui – à travers l'option du moi, résultat d'une position de l'analyste résistant à l'acte analytique – conduit au pire, à l'éloignement de la vérité de la psychanalyse freudienne. « De toutes façons, le seul fait que les buts de la formation s'affirment en postulats psychologiques, introduit dans le groupement une forme d'autorité sans pareille dans toute la science : forme que le terme de suffisance permet seul de qualifier. (...) [d'une telle infatuation], on ne peut ici que faire état de résultats apparents. (...) , le ton de magistère dont les analystes la soutiennent (...), il n'en est que plus frappant de constater combien semble stationnaire ce qui s'articule d'enseignant à l'usage interne des analystes par rapport à l'énorme quantité d'expérience qui, si l'on peut dire, est passée par leurs mains. Au niveau du

⁶ Ibid., p.79.

projet universitaire, l'établissement d'une routine du programme théorique, (...) la négligence où une méthode pourtant révolutionnaire dans l'abord des phénomènes, a laissé la nosographie psychiatrique (...) une ignorance crasse (qui se manifeste au niveau de la littérature analytique) (...) Ces phénomènes de stérilisation, bien plus patents encore de l'intérieur, ne peuvent être sans rapport avec les effets d'identification imaginaire dont Freud a révélé l'instance fondamentale dans les masses et dans les groupements. Le moins qu'on en puisse dire, c'est que ces effets ne sont pas favorables à la discussion, principe de tout progrès scientifique. »⁷

Prouvant l'impossibilité de révolutionner l'IPA de l'intérieur aux fins de la récupérer pour la vraie psychanalyse, Lacan se fait excommunier et fonde sa propre Ecole, l'EFP.

L'Acte de fondation de l'EFP en 1964, soulève la question du sujet averti par une expérience institutionnelle déterminée qui se propose une contre-expérience, où il est visé de sortir des impasses auxquelles il s'est heurté.

Que propose-t-il pour sortir de telles impasses ? La critique assidue - soutenue du devoir de chacun d'un contrôle interne et externe, un travail soutenu sur la base de petits groupes (les cartels) qui se défont passé un temps, l'instauration d'une hiérarchie circulaire moyennant le recours à la permutation, l'organisation de l'institution en trois sections : – de psychanalyse pure ou didactique – de psychanalyse appliquée et de recension du champ freudien. La direction de l'Ecole est assumée par lui-même pour une période initiale de quatre ans. Mais nous pouvons signaler ici – comme point majeur des innovations proposées – celle qui touche à la formation de l'analyste, qui comprend l'analyse personnelle, les contrôles et les enseignements. Cet objectif de travail de l'Ecole dit « ...contribuer à mettre de cette formation le bien-fondé de l'épreuve. »⁸ Sur ce point, il propose la nécessité de travailler sur la fin de l'analyse : « Les problèmes urgents à poser sur toutes les issues de la didactique trouveront ici à se frayer la voie par une confrontation entretenue entre toutes les personnes ayant l'expérience de la didactique et des candidats en formation. »⁹

Parallèlement il modifie substantiellement la formation didactique en regard de la pratique de l'IPA, abolissant la liste des didacticiens et reconnaissant que chaque sujet décide du début de son analyse et avec qui il s'analyse. De cette façon la garantie de formation se déplace du début de l'analyse à sa fin, laissant la responsabilité à l'analysant de démontrer sa formation.

Le modèle d'Ecole de 1964 se caractérise par un mélange d'innovation et de conservatisme ; par exemple nul ne propose la réabsorption de la psychanalyse thérapeutique dans la didactique (formulation amenée en 1966, dans *Du sujet enfin questionné*), pas plus que ne s'infatue la relation de la psychanalyse avec la science et sa transmission, points clairement détachés dans le texte susdit de 1966.

⁷ J. Lacan, Situation de la psychanalyse et formation des psychanalystes en 1956, *Ecrits*, p.488-489.

⁸ J. Lacan, *Acte de fondation*, Annuaire EEP, 1998, p.167.

⁹ Ibid, p.168.

Le projet d'Ecole de 1964, sur le papier, paraît prometteur. Cependant, passer à l'expérience n'a pas empêché l'émergence de points d'impasse, pas précisément nouveaux. Lacan les sanctionne comme tels quand il parle de l'échec dans *De Rome 53 à Rome 57 : la psychanalyse. Raison d'un échec*. Il confesse qu'il échoua en éludant les impasses dues à la domination du pouvoir et du narcissisme, c'est-à-dire les lois qui régissent les groupes ordinaires. Il localisa le point majeur d'impasse dans le mode de recrutement des AE, fruit d'une stratégie de prudence de style conservateur, recrutement par cooptation des pairs, qui implique la coalescence entre la hiérarchie et le *gradus*.

Mais Lacan, soutenu comme Freud par le désir de l'analyste, se révèle infatigable à l'heure de chercher des solutions qui concernent la psychanalyse ; seulement trois ans après la fondation de son Ecole, il en constate l'impasse et lance la proposition révolutionnaire de la passe. Une proposition qui surgit dans un contexte d'intense production de savoir analytique de sa part : l'acte analytique, le concept de discours, celui de l'émergence dans la cure du désir de l'analyste, c'est-à-dire la passe clinique.

Avec la *Proposition* Lacan rompt l'union du *gradus* et de la hiérarchie, séparation qu'il formule comme clé pour sortir de l'impasse institutionnelle. « Nous n'instituons du nouveau que dans le fonctionnement. Il est vrai que de là apparaît la solution du problème de la Société psychanalytique. Laquelle se trouve dans la distinction de la hiérarchie et du *gradus*. »¹⁰

Une nouvelle impasse, cependant, surgira du fait que la radicalité de la *Proposition* ne se maintiendra pas au niveau de son application institutionnelle, ce que Lacan lui-même reconnaîtra quelques années plus tard, dans *Sur l'expérience de la passe, 1973* ; pêchant par excès de prudence, en ce cas pour avoir conservé le niveau de composition du jury d'agrément des AE nommés par le système initial (par la cooptation entre pairs) fait repris par Albert Nguyen dans le texte publié dans Link 6 qui « est susceptible de changer [...], non certaines structures fondamentales, mais la nature du discours »¹¹.

Dans ce texte de 1973, Lacan pose noir sur blanc la nouvelle impasse : « Le mode sous lequel je l'ai produite, c'est la proposition, laquelle est toute empreinte de prudence, d'une prudence peut-être humaine, trop humaine – je ne vois pas comment j'aurais pu être plus prudent. »¹² Nous prouvons ici que Lacan s'appuie sur la pratique institutionnelle pour ne pas rompre radicalement avec l'établissement, en ce sens il est conservateur. Un peu plus loin, il dit : « La question est de savoir comment a effectivement fonctionné jusqu'ici la société analytique, dont Freud a tracé les premiers linéaments, et qui a pris une forme de plus en plus précise par la suite. Ces sociétés sont restées trop prudentes, en ce qu'elles fonctionnent selon

¹⁰ J. Lacan, Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'Ecole, *Scilicet* 1.

¹¹ J. Lacan, *Sur l'expérience de la passe, 1973, Ornicar ?*, n° 13, p.117.

¹² *Ibid.*, p. 117.

les lois ordinaires du groupe, où il est en effet absolument nécessaire, toujours, que se manifeste le maître [...]. »¹³

Je souligne l'interprétation que fait Lacan de l'impasse institutionnelle en fin de discours. Il nous dit qu'en définitive le discours du maître, dominant dans l'institution analytique, vient faire obstacle au discours de l'analyste.

Lacan ne réussit pas à vaincre cette impasse et finit par confesser : « Donc, il faut bien que j'innove, puisque cette Ecole je l'ai loupée, d'avoir échoué à produire des analystes d'icelle (AE) qui soient à la hauteur »¹⁴, confession qui prit sa dimension réelle avec l'acte de dissolution de l'AFP.

De ce retour sur les impasses, qui ne nous ont cependant pas empêché d'aller jusqu'à ce moment où la psychanalyse cesse de passer, malgré les obstacles, on peut extraire de multiples enseignements. J'en isolerais un – que je considère du meilleur usage pour notre moment actuel : aussi bien Freud que Lacan marquent comme clé de la série des impasses institutionnelles le problème de l'articulation entre le *gradus* et la hiérarchie, ou, autre manière de dire, entre le discours du pouvoir et le discours analytique. Que la solution à ce point d'impasse ne soit pas facile, c'est ce que démontre le fait que ni Freud ni Lacan ne purent le résoudre, si bien que nous en avons hérité et que nous sommes convoqués à répondre.

2/ Retour à l'Ecole de Lacan ?

Je soumetts à vos questions ce syntagme que – ainsi que cela a déjà été signalé à maintes reprises dans le débat des Forums – l'Ecole de Lacan n'est pas une toute seule. A partir de cette propre expérience on a pu dialectiser de façon telle que nous nous orientons selon au moins trois modèles d'Ecole, que Lacan a enseignés en 1964, 1967 et 1973.

D'un autre côté, on peut différencier la théorie de la pratique en rapport à l'institution analytique ; par exemple, dans le cas de l'AFP il n'a pas été possible d'éviter une béance, ce qui nous conduit à un défi : démontrer si cette béance est une impasse, ou s'il y a des modalités pour avancer, en lien avec ce point sensible.

Quant à interpréter quelle est l'Ecole de Lacan, je propose de la déduire d'une lecture après coup, pas seulement à partir des textes institutionnels, mais aussi à partir de l'expérience de l'AFP.

La première affirmation que je considère se soutenir de cet après-coup est celle qui consiste à appeler l'Ecole de Lacan, l'Ecole de la passe, à la suite de la *Proposition du 9 octobre 1967*, à laquelle il ne renonça à aucun moment, même si par contre il renonce à son Ecole fondée en 1964 et dissoute en 1980.

¹³ Ibid., p.118

¹⁴ J Lacan, « L'autre manque », 15/02/80 (inédit).

Si, de plus, nous comprenons *La note aux Italiens* comme une proposition d'Ecole des AE, pour laquelle il parie d'une façon radicale et parce qu'il est prêt à ce qu'il n'y ait pas d'Ecole sans ces conditions, je crois qu'on peut en déduire que pour Lacan, depuis 1973 – date de la première évaluation de l'expérience de la passe dans l'AFP – l'Ecole se limite au discours analytique pour autant qu'on veille à l'authentification du désir de l'analyste et au progrès du savoir analytique. Une Ecole de la passe et de la garantie, à mon avis, évite le plus possible le discours du pouvoir, c'est-à-dire de la hiérarchie.

Je lis l'Ecole de la passe comme un abandon du modèle de l'Ecole de 1964, dans un processus de radicalisation, qui plaide par une séparation entre gradus et hiérarchie. Je considère que cette séparation peut se traduire en une différenciation entre la dimension associative et la dimension Ecole.

3/ Pour une sortie de l'impasse qui nous concerne : le binôme association/Ecole

De l'excellent rassemblement de textes que constitue *Link 6* je tire trois références, qui sont dans la ligne de ce que je pense comme possibilité pour sortir de l'impasse qui marque notre rencontre au sein des Forums ; à savoir l'impasse de l'AMP, nouvelle incarnation de la conjonction du gradus et de la hiérarchie, avec le facteur aggravant de soumettre le premier à la seconde.

La première référence se trouve dans le rappel utile que nous offre Claude Léger de l'expérience institutionnelle lacanienne avant 1980, qui contribue tant à nous orienter, nous qui ne l'avons pas connue. Je me réfère au point où il nous rappelle que « la cause freudienne, issue de la dissolution de l'Ecole freudienne de Paris, n'eut pas le temps d'articuler ses cartels et son grand nombre avec l'Ecole qui devait s'en déduire. En effet, elle fut escamotée avant même d'avoir pu fonctionner. Du coup, l'Ecole fut créée en toute hâte, comme base de repli contre le retour de 'l'hydre de l'AFP'. Ainsi, la tentative de faire de l'Ecole le lieu de la garantie et de l'enseignement, de la passe et de la transmission, comme ensemble inclus dans un ensemble plus vaste dénommé 'la Cause freudienne', reposant sur le tourbillon des cartels, ne put voir le jour. »¹⁵

Je prends ce paragraphe pour deux raisons. La première, parce qu'il suggère l'idée que nous avons l'opportunité, maintenant, de nous affronter au point où en était la Cause freudienne en 1980, moment fécond par son effet de tourbillon – qui de nos jours peut être soutenu par les Forums en plus des cartels – comme par l'ouverture nécessaire au temps de débat d'avant la fondation. La référence que donne Claude Léger est un avertissement contre une fermeture prématurée du débat. La fondation d'une Ecole demande à être précédée d'un débat suffisamment vaste en voix et en temps, de telle manière qu'il permette de déployer de

¹⁵ C. Léger, *Garanti ECF, Link 6*, p.29.

façon argumentée les différentes propositions. C'est seulement ainsi que l'on pourra atteindre le meilleur consensus possible, qui de cette manière sera fondé en raison et en raisons.

La seconde référence, je la prends chez Albert Nguyen, parce que je suis pleinement d'accord avec l'idée que Lacan « a laissé à notre disposition un certain nombre d'indications dont nous pouvons faire un usage renouvelé. Encore faut-il fonder en raison ce renouvellement. (...) Les textes et indications institutionnels de Lacan en constituent le *background*, ils sont à relire, à ré-articuler dans le fil de ce que Lacan y dit. Mais le moment est aussi venu de se risquer à dire comment poser la garantie aujourd'hui, avec l'expérience que nous avons de la passe (...) »¹⁶. Je m'accorde avec Albert Nguyen sur la nécessité de l'innovation, et je crois que s'appuyer sur elle n'est pas sans suivre les indications de Lacan pour sortir des impasses institutionnelles dans lesquelles il a été pris.

La troisième référence, prise à Colette Soler, suggère que nous sommes sur la bonne voie, dans la mesure où elle fait série avec les références antérieures. Je me réfère au paragraphe de son article *Ni sauvage, ni fictive*, où elle formule « Quelques règles pour une Ecole. » D'entrée de jeu elle soutient l'affirmation que « Toute réglementation du savoir est à proscrire dans une communauté analytique. » Elle énonce deux principes de fonctionnement pour une Ecole « ...un premier principe, ne rien empêcher, ne rien réglementer non plus, en matière d'élaboration du savoir.(...) Le temps fera le tri... encore faut-il que cette abstention soit compensée, si on ne veut pas qu'elle aille tout droit à cette indifférence œcuménique qui est à mes yeux la forme vicieuse du multiple. Pas d'autre correctif possible que le maintien de ce que Lacan appelait la position polémique, soit la parole argumentée et le débat soutenu. (...) un deuxième principe, (...) faire ses preuves de (...) psychanalyste encore analysant de son expérience. »¹⁷.

Pour conclure, je ferai allusion à ce que j'ai dit à la Journée des Forums du Champ lacanien, à Toulouse le 16 janvier 1999, et qui est mon apport au débat autour du modèle institutionnel. Je suis pour le binôme association/Ecole, dans la lignée du projet que fit Pierre Bruno¹⁸. Les arguments sur lesquels je soutiens cet affinement sont de deux ordres : d'un côté, les indications de Lacan lui-même, aussi bien dans la *Note aux Italiens* que dans les écrits sur l'expérience de la passe et autour de l'acte de dissolution, où il conseille clairement d'innover et d'abandonner toute prudence conservatrice. Il s'agit, là encore, de suivre davantage ses indications que sa pratique institutionnelle. D'autre part, la nécessité de délimiter le mieux possible les espaces de prédominance du discours du maître et du discours de l'analyste, les deux sont nécessaires pour que la psychanalyse passe au monde et à travers le temps.

¹⁶ A. Nguyen, Garantie d'après passe : la garantie à l'heure de la passe, *Link 6*, p.56.

¹⁷ C. Soler, Ni sauvage, ni fictive, *Link 6*, p.6-7.

¹⁸ P. Bruno, La dialectique association/école, *Link espagnol* n° 0, p.23, et Binôme association/école, *Link espagnol*, n° 1, p.61.

A la base de ces deux ordres d'arguments, je parie sur un modèle institutionnel innovant du binôme association/Ecole, modèle que je me représente comme association psychanalytique de base, conçue comme l'articulation d'une multiplicité d'associations locales (association plurielle, cependant) chargée d'assumer les tâches de représentation de la psychanalyse dans le monde (extension, relation avec les autres discours, les cartels, les formations réglementées, les entrées en analyse ...), ce qui n'est pas possible sans un bon et efficace usage du discours du maître. Le discours de l'analyste se soutient, au niveau associatif, des analyses en cours, du cartel et des enseignements.

De ce réseau associatif pluriel de base peut émerger, en un second temps, et si les conditions d'effectuation sont remplies, une Ecole, qui devra être unique et internationale, chargée du travail en intension, c'est-à-dire sur la passe et la garantie, avec le devoir d'enseignement correspondant. En elle devra aussi dominer sans réserve le discours analytique. Il conviendrait que cette Ecole, pensée comme lieu (voir le texte de Pierre Bruno) n'ait pas un statut associatif, mais soit simplement réglementée par un règlement intérieur, afin d'éviter le plus possible l'introduction d'éléments d'ordre groupal ordinaire, de la hiérarchie.

Je conçois l'Ecole de l'association comme un laboratoire d'investigation de la psychanalyse, comme un lieu, aussi, gardien et garant de la vérité psychanalytique. La formation des analystes s'effectuerait ainsi dans l'espace associatif, mais le lieu de constatation, vérification et authentification serait toujours l'Ecole.

Si le champ de travail des AE n'offre pas de doute, leur tâche est de contribuer à penser la psychanalyse et le psychanalyste de l'Ecole. La fonction et le rôle de l'AME peut être plus douteux, surtout à partir du moment où Lacan l'inclut dans le processus de la passe avec la tâche de nommer les passeurs. Mon opinion est que l'AME, nommé par l'Ecole, devra tenir son champ d'action surtout dans l'association, donnant la preuve au monde et à la collectivité analytique associative de la garantie du savoir-faire et de la formation suffisante.